

<b>Zeitschrift:</b>	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
<b>Herausgeber:</b>	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
<b>Band:</b>	26 (1964)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Façon correcte de régler les tracteurs avec les semoirs et les instruments universels

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

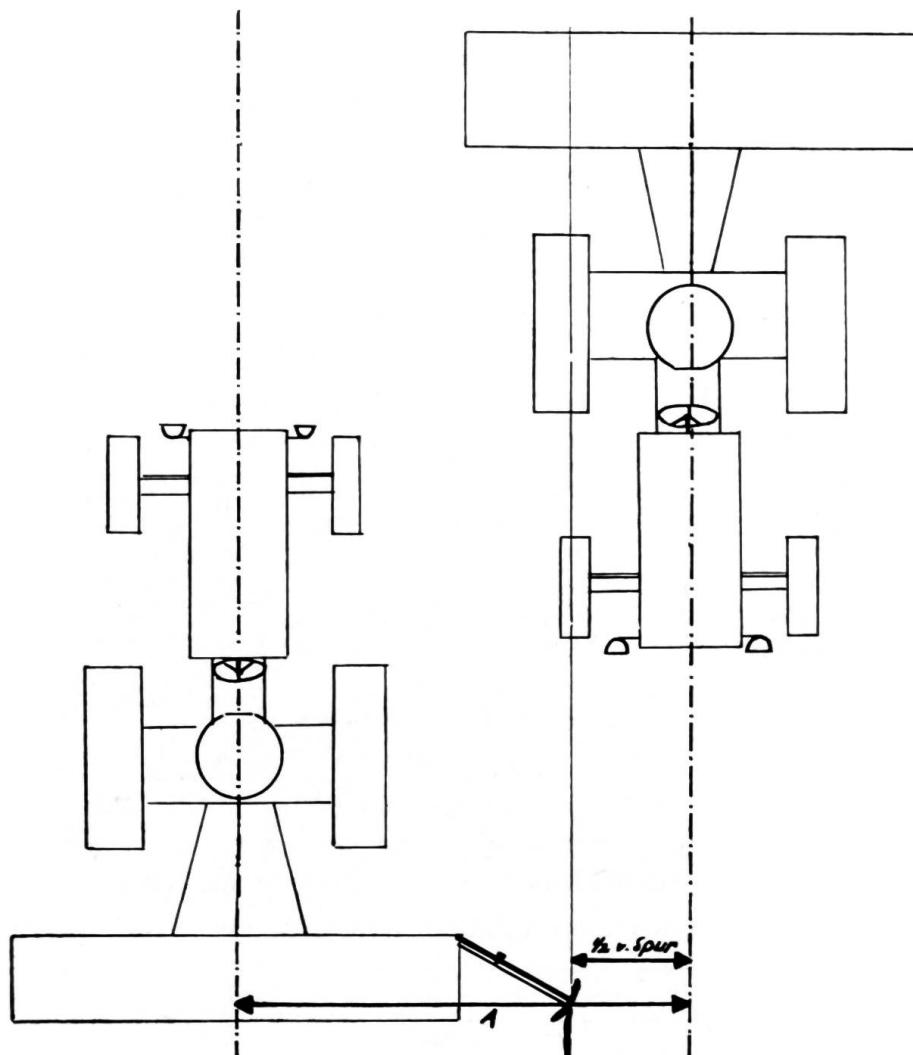
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Façon correcte de régler les traceurs avec les semoirs et les instruments universels

Les semoirs et les instruments universels à traction animale n'exigent en général pas de traceurs. L'attelage est conduit en longeant à peu près la trace précédente. Un aide, se déplaçant soit à côté de l'avant-train (à direction du type automobile) en agissant sur un levier de commande, soit derrière la machine en manœuvrant un gouvernail, corrige au fur et à mesure la direction d'avancement. La dernière trace représente toujours le repère sur lequel on se base pour le passage suivant.



$1/2 v. Spur = 1/2$  de la voie avant B

Il en va tout autrement des semoirs et instruments universels à tracteurs. En général, la largeur de travail de ces machines dépasse de beaucoup celle de la voie du tracteur. On renonce la plupart du temps à un système correcteur de direction pour utiliser des traceurs, qui forment un petit sillon destiné à servir de ligne de repère. Au passage suivant, le conducteur engagera la roue avant du tracteur dans ce sillon.

Le réglage correct des traceurs donne parfois bien du fil à retordre. Ce qui est simple à calculer apparaît ensuite moins aisément au moment d'effectuer le réglage aux champs et l'on perd un temps précieux. Le croquis ci-dessus devrait permettre de faciliter cette opération.

Normalement, la machine de travail (seoir, instrument universel) est attelée symétriquement au tracteur, de sorte que les lignes qui passent par leur milieu se confondent (axe de symétrie). La distance existant entre l'axe de symétrie à un passage et l'axe de symétrie au passage suivant (A) équivaut à une largeur de travail du seoir ou de l'instrument universel. En déduisant de cette largeur de travail la moitié de la voie avant du tracteur (B), on obtient un chiffre qui représente la distance à laquelle il faut régler le traceur à partir du milieu de la machine de travail (X). Ou bien, si cette dernière a été accouplée en déport, à partir du prolongement de l'axe de symétrie du tracteur. A cet effet, la voie avant du tracteur doit être mesurée exactement une bonne fois, car elle n'est presque jamais de 1 m 32 (écartement normalisé des roues arrière). D'autre part, il faut mesurer depuis le milieu de la machine de travail, car ce point est le plus facile à déterminer.

Dans le cas de machines de travail attelées asymétriquement au tracteur, les deux traceurs doivent être réglés de manière différente, plus exactement dit en tenant compte des distances inégales existant successivement entre les axes de symétrie.

**E x e m p l e :**

Largeur de travail du seoir (A)	250 cm
Moins la $\frac{1}{2}$ de la voie avant du tracteur (B)	62 cm
Distance devant exister entre le milieu du seoir et le traceur (X)	<hr/> 188 cm
Donc X = A-B	

**Il n'est plus toléré, dorénavant, que des jeunes de moins de 14 ans conduisent des véhicules automobiles agricoles sur la voie publique.**



**bien conseillé — bien assuré**  
**agences dans toute la Suisse**  
**La Mutuelle Vaudoise Accidents est**  
**l'assureur de confiance de l'Associa-**  
**tion suisse de propriétaires de trac-**  
**teurs**